

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

Associations syndicales de propriétaires

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 623 31 - Haute-Garonne ASSOCIATIONS Créations

Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne

DANSONS LE TANGO.

Objet : promouvoir la connaissance, la culture et la pratique de la danse du tango argentin, classé au patrimoine mondial de l'humanité ; proposer des cours, des stages, des pratiques, des milongas (bals), des spectacles ou toute autre activité culturelle liée au tango argentin ; favoriser la cohésion sociale, l'alignement et la communication ; améliorer ainsi, par la pratique du tango, la santé physique et mentale, par la réalisation de mouvements coordonnés et l'émotion qu'elle suscite

Siège social : Appartement 8, 9, rue de Toul, 31000 Toulouse.

Site internet : <http://cours-tango-argentin.com>.

Date de la déclaration : 18 novembre 2020.